

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No DE0074/01

selon l'Annexe III du Règlement (UE) No 305/2011

PCI Apogel F

1. Code d'identification unique du produit type:

**EN 1504-5 Méthodes 1.5/4.5/4.6
U(F1) W(5) (1/2) (21/35) (0)**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Numéro de lot : Se reporter à l'emballage du produit

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit d'injection pour béton

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

**PCI Augsburg GmbH
Piccardstraße 11
D-86159 Augsburg**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Systeme 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

PCI Augsburg GmbH réalise la détermination du produit type sur la base du type d'essais selon le système 4.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

non applicable

9. Performances déclarées (PCI Apogel F)

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécifications techniques harmonisées |
|--|---|---------------------------------------|
| Adhérence par résistance en traction | Rupture cohésive dans le support | EN 1504-5:2004 |
| Adhérence par résistance au cisaillement oblique | NPD | |
| Retrait | < 3% | |
| Température de transition vitreuse | NPD | |
| Applicabilité | Largeur de fissure à partir de 0,5 mm sec et humide | |
| Durabilité | Conforme | |
| Substances dangereuses | Conforme à 5.4 (EN 1504-5) | |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

.....
Clemens Bierig
Directeur commercial

.....
Manfred Grundmann
Directeur commercial

Augsburg, 22.05.2013